

# Atelier Relais de Colomiers



Un dispositif de réconciliation scolaire pour des élèves en questionnement, en situation de décrochage ou de pré-décrochage.



Un partenariat solide entre l'Éducation Nationale, les Associations d'éducation, la Mairie de Colomiers et ses 4 collèges.

les francas

L'éducation en mouvement !



## La mission de l'atelier relais de Colomiers :

L'Atelier Relais est un dispositif de l'Education Nationale en partenariat avec les Associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (Les Francas et la Ligue de l'Enseignement) pour prévenir le décrochage scolaire. Sa mission est d'accueillir et d'aider les élèves entrés dans un processus de **démotivation** et de **décrochage scolaire** afin de les **réinsérer durablement dans un parcours de formation** générale, technologique ou professionnelle en les engageant simultanément dans des processus de resocialisation et de réinvestissement dans les apprentissages.

L'atelier relais n'est ni une sanction envers l'élève, ni une alternative à des dispositions disciplinaires à son encontre. Il requiert l'adhésion du jeune et de sa famille.

## Objectifs à atteindre avec l'atelier relais :

- ✓ Reprendre confiance en soi, en l'autre, en l'adulte et en l'institution scolaire
- ✓ Acquérir une plus grande autonomie
- ✓ Mener une réflexion sur son projet personnel et professionnel et préciser son parcours d'orientation à court et moyen terme
- ✓ Réinvestir les apprentissages par l'expérimentation et la coopération (recherches, visites exploratoires rencontres, recueil -analyse et transmission d'informations, travail en équipe ...).
- ✓ Mieux comprendre le sens des apprentissages scolaires et se remobiliser sur son travail d'élève.

## Pour atteindre ces objectifs :

### L'élève s'engage à :

- Respecter les règles de la vie scolaire et de la vie en communauté
- Respecter les autres, soi-même et les espaces de travail
- Fournir les efforts nécessaires à sa réussite

### La famille ou le représentant légal s'engage à :

- Etre joignable rapidement
- Intervenir dans les plus brefs délais en cas de comportement de l'élève non conforme aux règles de vie
- S'investir dans le parcours du jeune et être disponible pour rencontrer l'équipe pédagogique
- S'investir dans l'orientation de son enfant en l'accompagnant sur des visites (de lycée, de CFA ou de professionnels) qui auraient lieu en dehors des temps scolaires.

### L'équipe de l'atelier relais s'engage à :

- Maintenir le lien avec la famille et partager un bilan avec elle
- Assurer le lien avec les équipes pédagogiques des collèges et de la classe de l'élève
- Mettre en place les conditions nécessaires à la meilleure évolution du parcours du jeune pour atteindre les objectifs

## Projet et prise en charge des élèves :

Un groupe Atelier Relais est constitué d'une quinzaine d'élèves (16 élèves au maximum) provenant des 4 collèges de Colomiers. La durée de prise en charge d'un groupe atelier relais est environ de 12 semaines à raison d'une ½ journée toutes les 2 semaines (sauf les 2 demi-journées de démarrage et les 2 jours et demi de formalisation, bilan). Le reste du temps les élèves restent dans leur collège respectif.

C'est la Commission d'Affectation qui statue sur les dossiers présentés pour constituer le groupe.

Le groupe démarre les activités par deux demi-journées consécutives dites de « Prise de Contact » au cours desquelles les Animateurs et le Coordonnateur font connaissances avec les élèves. Les élèves font également connaissances entre eux puisqu'il s'agit de la première réunion en groupe pour eux.

Ces séances ont pour objectifs de :

- constituer le groupe et faire connaissance
- présenter et mettre en place le(s) projet(s) collectif
- préparer les séances à venir

Ensuite une dizaine de séances Atelier Relais se succèdent à raison d'une ½ journée toutes les 2 semaines (le **jeudi matin**) pendant lesquelles les élèves vont participer à différentes activités, principalement des visites (en entreprises ou des salons) et des temps de travail autour du projet collectif (dans un des collèges).

Pour terminer et « formaliser » l'ensemble de ce qui aura été vu avec le groupe, 2 jours et demi de « formalisation » permettront de faire un bilan avec différents ateliers (métiers, orientation, méthodologie, techniques de communication etc...) et d'aider chaque élève sur son propre projet d'orientation et de métier.

On distinguera 3 temps dans la prise en charge des élèves (voir planning prévisionnel) :

1. Le temps de **travail en groupe sur la connaissance des métiers et la motivation des élèves**, animé par les AECEP (Associations Educatives Complémentaires de l'Ecole Publique) :
  - Découverte de l'environnement socioprofessionnel par le biais de l'investigation journalistique.
  - Réalisation d'une production radiophonique et d'un photoreportage qui permettra de favoriser l'esprit d'équipe en suscitant la coopération, d'acquérir des compétences en lien avec le socle commun, de prendre des responsabilités, de s'ouvrir au monde du travail...
2. Le temps de travail sur **le projet individuel de chaque élève** avec définition d'une voie d'orientation et le choix d'un cursus (scolaire ou d'apprentissage) sous la responsabilité de l'enseignant Coordonnateur.
3. Le temps de concrétisation du dossier d'orientation/affectation pour chaque élève sous la responsabilité de la direction du collège d'origine.

### Activités Pratiquées :

Les activités de l'atelier relais sont diverses et variées, elles permettent aux élèves d'évoluer sur 2 axes principaux :

- la découverte des métiers (projet professionnel)
  - la découverte des formations et des établissements (projet d'orientation)
- Voici quelques exemples d'activités pratiquées au sein de l'atelier relais :
- visite en entreprises
  - visite d'établissements
  - rencontre avec des professionnels
  - participation à des salons (de l'orientation et des métiers)
  - mini stage (en entreprise et/ou en lycée et/ou CFA)

## Projet Collectif :

Les activités s'articulent autour d'un projet collectif qui a pour but de fédérer les élèves dans leur démarche, les responsabiliser, les valoriser, leur apprendre à travailler en équipe et respecter les autres etc...

Cette année le projet collectif retenu est la création d'un site web Atelier Relais, qui sera construit par les élèves au fil des différentes visites. Ce site web intégrera pour chaque visite une rubrique écrite, une rubrique photos ainsi qu'un podcast audio. Lors de chaque séance les élèves seront chargés d'un travail bien précis permettant ensuite lors des temps de restitution d'avancer sur le projet collectif, ainsi chaque élève est acteur dans la construction du projet collectif.

### **Coordination du dispositif :**

- **M. Hamach**, Principal du collège Léon Blum, Responsable du dispositif
- **M. Boulbès**, enseignant Coordonnateur de l'atelier relais
- **M. Cramailère-Rouchi**, coordinatrice des Associations Educatives partenaires

### **Equipe d'animation :**

- **Mme Luque**, animatrice Francas Haute-Garonne
- **Mme Dumoulin** et **M. Rulié**, animateurs Ligue de l'enseignement 31

### **Partenaires :**

- Mairie de Colomiers : **Mme Dupin**, **Mme Magne** et **Mme Thenegal**
- Club d'Entreprises de l'Ouest Toulousain (CEO) : **Mme Jaca** et **M. Kalck**

### **Lieux :**

- Colomiers et sa périphérie selon les activités